



une création originale



# Gestion du risque amiante dans un parc de bâtiments tertiaires privés

by Sogelink



# Présentation de Sogelink

## Leader européen de la construction tech

Éditeur de solutions logicielles, cloud et mobiles pour les professionnels des infrastructures, des chantiers et du patrimoine.

Accompagne **la digitalisation du secteur de la construction depuis plus de 25 ans**, en simplifiant **les interactions au sein de la chaîne de valeur** des projets de travaux **au bureau comme sur le terrain**.

**650 collaborateurs. Présent à l'international avec 5 filiales.**

**Une gamme de solutions dédiée à la gestion du risque amiante.**



**AVIS CEVALIA  
N°2021-01**

[Validé le 29 janvier 2021](#)



**Titulaire du marché de  
gestion de la  
DTA-thèque de la  
Direction immobilière  
de l'Etat - 100 000  
bâtiments**



**Traçabilité de  
l'amiante, DTA  
numérique**

**Suivi collaboratif  
des chantiers**

**Pilotage de  
chantiers de  
désamiantage**

**Cartographie des  
repérages amiante  
et HAP**

**Suivi des  
diagnostics  
techniques**

**2016**

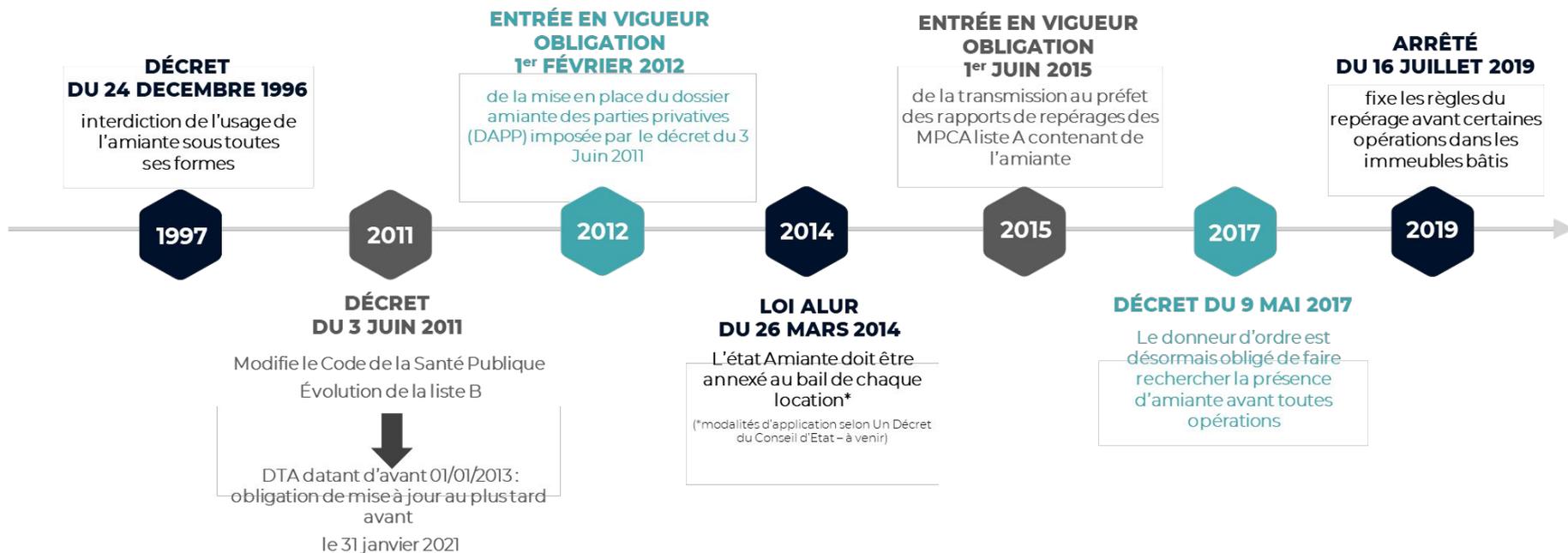
**2016**

**2017**

**2019**

**2022**

# Rappel réglementaire



# Rappel réglementaire

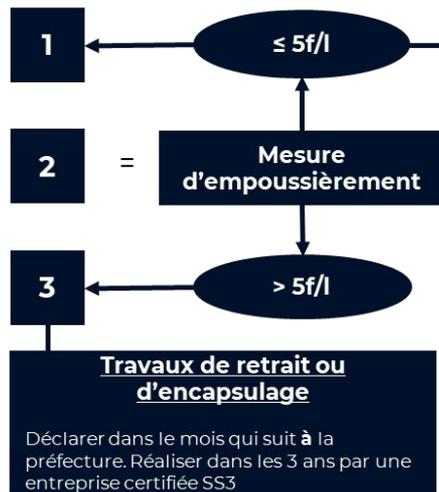
## DA-PP

Tenu à disposition du locataire  
(Loi ALUR du 26 mars 2014)

### Liste A

**Repérage sans travaux** destructifs, identifier et localiser les produits amiante et évaluer leur **état de conservation**.

### Score



## DTA

Repérage des matériaux de la **Liste A et Liste B**  
(Décret n° 2011-629 du 03 Juin 2011)

### Liste B

**Repérages non destructifs**, donne lieu à des **prélèvements** et **analyses** en cas de doute.

### Résultat

#### Evaluation périodique (EP)

Contrôler périodiquement que l'état de dégradation ne s'aggrave pas et supprimer le cas échéant les causes de dégradations.

#### Actions correctives 1 (AC1)

Remise en état limitée aux seuls éléments dégradés (Remplacement, recouvrement ou protection).

#### Actions correctives 2 (AC2)

- Mise en place de mesure conservatoire
- Mesure d'empoussièrément
- Analyse de risques
- Mesure de protection ou de retrait
- Contrôle périodique

## RAT—RAD

Repérage de tous les MPCA  
(Décret du 9 mai 2017)

### Liste c

Sondages destructifs, prélèvements pour analyses en Laboratoire

### Rapport avant Vente

#### Maisons individuelles et parties privatives d'immeubles collectifs :

Repérage des matériaux et produits de la liste B (toiture, bardages...)

**Parties Communes :** Repérage des MPCA des listes A et B

### Bordereau de Suivi des Déchets Amiantés (BSDA)

Diagnostic déchet obligatoire pour les immeubles bâtis >1000m<sup>2</sup> de plancher ou les bâtiments professionnels ayant accueilli des substances dangereuses.

# Rappel réglementaire



## RÉALISER DES REPERAGES

- Repérer les Matériaux Contenant de l'Amiante (MPCA)
- Evaluer leur état de conservation (Tous les 3 ans)
- Déterminer les éventuels travaux de retrait à effectuer

## TENU À DISPOSITION DE :

- Toute personne appelée à effectuer des travaux dans le bâtiment
- Agents ou service mentionnés au 1<sup>er</sup> alinéa Art. L. 1312-1
- Inspecteurs d'hygiène et contrôleurs du travail ;
- Agents des organismes de Sécurité Sociale et OPPBTP ;
- Agents du ministère de la construction,
- Commission départementale de sécurité et accessibilité

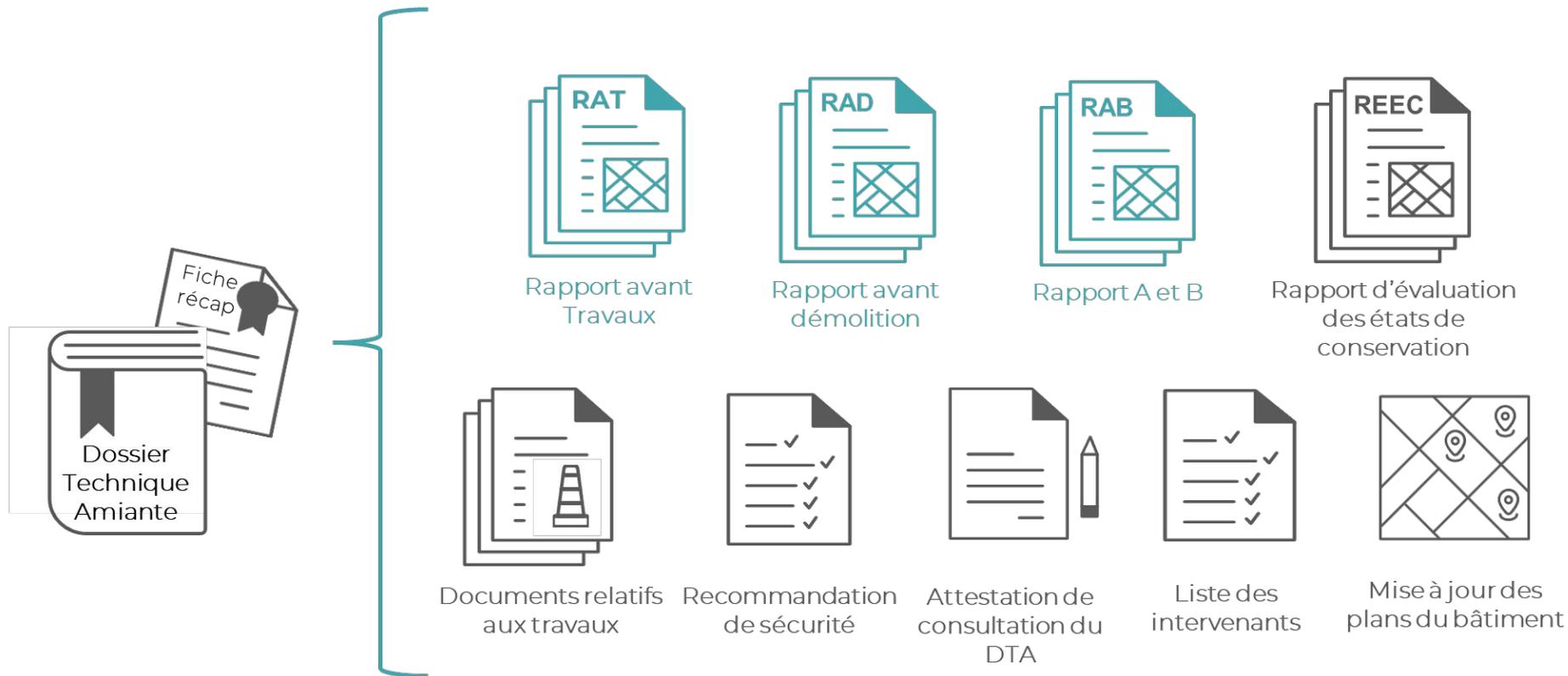
## PRODUCTION & MISE A JOUR

- Dossier technique Amiante
- Fiche récapitulative
- Dossier amiante des parties privatives

## COMMUNIQUER PAR LE PROPRIETAIRE

- Occupants de l'immeuble bâti
- Employeurs
- Représentants du personnel
- Médecins du travail
- Personne amenée à effectuer des travaux dans le bâti

# Rappel réglementaire



# Rappel réglementaire

## RESPONSABILITÉ ENGAGÉE

Faute d'imprudence, de négligence ou d'inattention dans le cadre de la vie courante du bâtiment

Mise en danger de la vie d'autrui dans le cadre d'intervention ponctuelle ou travaux

## SANCTIONS ADMINISTRATIVES ET PÉNALES

Amende administrative pouvant atteindre **9.000 €**

Amende pénale de **3.750 €**

La récidive de l'infraction est punie d'une peine de prison d'un an et d'une amende de **9.000 €** maximum

### Moyens renforcés

Renforcement du rôle de l'inspection du travail (Loi Macron), des moyens humains et de l'échelle de sanctions

Nombreux cas concrets et sanctions (Marseille, Brest, Besançon)

# Témoignage - Emmanuel KOSTYK

Référent Technique Prévention des Risques

*Direction de la Prévention des Risques*

## **Contexte bâtiminaire :**

234 bâtiments (près d'1,5M m<sup>2</sup>) :

- 5 bureaux (15 000m<sup>2</sup>)
- 173 magasins (1 067 900m<sup>2</sup>)
- 51 dépôts déportés (162 000m<sup>2</sup>)
- 5 Plateformes logistique & SAV (248 900m<sup>2</sup>)

Public & personnel / sous traitant répondant au Code du Travail & Code de la Santé Publique

Conforama peut être propriétaire, locataire ou copropriétaire des ses bâtiments.



## La politique de repérage amiante avant travaux Conforama :

\*Pluralité des documents

DTA (Liste A/Liste B et hors A/B)

+ fiche récapitulative

\*Process en matière de travaux de réhabilitation & rénovation

\*Constat, sur les 12 derniers mois :

- 60 interventions de diagnostiqueurs : MàJ des états de conservation ou/et RAAT

= plus de 100Go de données

= plus de 50 000 fichiers

= plus de 3950 dossiers

# Quelques chiffres

Première phase de déploiement :

Région Ile de France = 13 sites, soit 25 bâtiments (dont le siège social) :

**Intégration de 252 documents tous types, dont 165 rapports à saisir.**

Sur le magasin de Conforama Colombes :

→ 73 documents, dont 24 rapports

→ Saisie 356 repérages, dont 77 amiantés.

# Accompagnement projet

Paramétrage du patrimoine

NIVEAU 1



- Géolocalisation et saisie des informations techniques des bâtiments
- Création des niveaux et des arborescences
- Import des plans
- Vérification, qualification et intégration au format PDF des documents transmis

Reprise de l'historique amiante

NIVEAU 2



- Saisie des rapports et des données sur Amiante360
- Représentation graphique du risque amiante si les plans sont présents sur A360 et dans les rapports
- Ces données alimentent l'outil dans le but d'initialiser le DTA et de générer des actions à mener avec des échéances dans le temps

Gestion de projet



- Accompagnement par une équipe dédiée
- Pilotage du projet : animation de réunions mensuelles et fourniture de comptes-rendus

# Amiante360 - Patrimoine

Accueil > Informations et actions

**Mon patrimoine**

Informations et actions

- Annuaire
- Bâtiments
- Parties privatives
- Bibliothèque
- DTA 18
- Fiche récap 13
- Travaux 4
- Autres 51
- Rapports
- Matériaux repérés
- Travaux
- Diffusions

### BÂTIMENTS

**240** bâtiments

237 soumis 3 non soumis

Partie privative 0

#### Actions réglementaires

240 Renseigner le propriétaire

#### Actions de paramétrage

1 Plans manquants

236 Arborescences manquantes

### BIBLIOTHÈQUE

- DTA 18
- Fiche récapitulative 13
- DAPP 0

### ANNUAIRE

- OR invités 0
- Contacts 0

### MATÉRIAUX

77 Matériaux amiantés

356 Repérages

#### Matériaux liste A

Score 1 21  
Score 2 0  
Score 3 0

#### Matériaux liste B

20

EP 20  
AC1 0  
AC2 0

#### Matériaux C et autre

36

C 0  
AUTRE 36

### DIFFUSIONS

Diffusions effectuées 0

### RAPPORTS

Rapports validés 1

Liste A et A/B 1

Evaluation périodique 0

Travaux & démolition 0

Autres 0

### TRAVAUX

Travaux en cours 0

Travaux terminés 0

Mesures 0

Conservatoires 0 Correctives 0

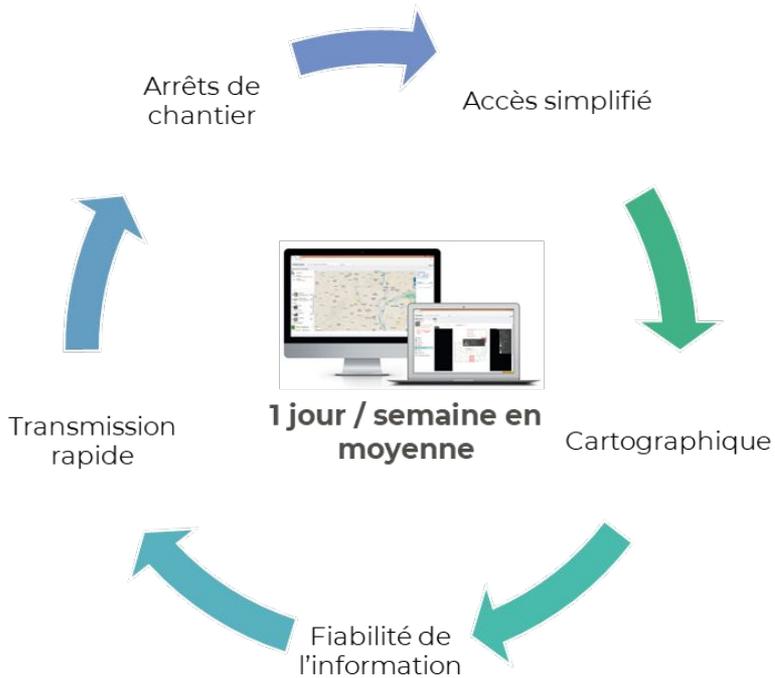
### PRESTATION

Aucune action requise de votre part

# Objectifs & Bénéfices attendus

- \*Informations centralisée
- \*Ecosystème diagnostiqueur : Données à jour
- \*Anticipation PPT (Plan Pluriannuel de Travaux)
- \*Anticipation des coûts
- \*Traçabilité
- \*Diffusion

# ROI



<b>x 60 *</b>	1 personne référent amiante vs. 60 personnes connectées en 2022
<b>X 50**</b>	Les plans sont 50 fois plus consultés soit 7 424 consultations recensées en 2022
<b>+ 596%</b>	61 643 documents recensés en 2022 vs. 10 345 en 2016